PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 28 février 2019

Présents :
Les représentants de l'équipe enseignante :
Mesdames Boisyvon, Davy, Ferchaud, Joubert, Laisné, Le Cocq
Les représentants de la Mairie :
Mesdames Alleaume et Morel, Monsieur Michot
Les représentants des parents d'élèves :
Madame Ponge et Monsieur Ollitrault

Absents excusés :
Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré
Mesdames Brossier, Désilles, Lesage, professeurs des écoles
Madame Joannic et Messieurs Launay, Le Gohebel
Monsieur Chevalier, DDEN

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

2. PREVISION DES EFFECTIFS

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	17	15	23	17	19	31	19	15

Total : 161 élèves

En fonction des effectifs, au mois de septembre 2019, il pourrait y avoir une ouverture de classe.

3. SORTIES ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

PS-MS-GS :

Dans le cadre du festival Travelling, les élèves ont pu voir une projection de courts métrages sur le thème des berceuses du monde, au Cinéville de Rennes.

La classe de MS-GS participe à la fête du court métrage le 13 mars.

En avril les élèves de maternelle iront au musée des Beaux Arts.

Une sortie au Thabor est prévue le 27 mai.

En juin, les élèves se rendront à la ferme pédagogique de St Ouen des Alleux.

Les enseignantes de PS-MS et MS-GS participeront à la semaine de l'école maternelle du 25 au 29 mars. A cette occasion les parents seront invités à encadrer un groupe d'élèves sur une partie de la matinée de classe.

Les élèves des 2 classes participent à un concours de dessin sur la biodiversité.

CP- CE1-CE2 :

Au cours de la première période, en partenariat avec la médiathèque de Chasné Sur Illet, les classes de CP et CE1 ont pu rencontrer l'auteur-illustrateur Antoine Guilloppé. Les CE1 ont pu réaliser des films d'animation mettant en valeur le travail d'écriture mené en classe à partir des illustrations de cet auteur.

Le restaurant scolaire étant engagé dans le programme Zéro Déchet auprès du SMICTOM des forêts, les élèves ont pu bénéficier du spectacle « Le Lombric Fourchu » qui évoquait le respect de l'environnement et le gaspillage.

Sur le thème de l'environnement et du recyclage, la classe de CE1 va travailler sur un projet de récupération de stylos usés.

D'ici la fin de l'année, 2 sorties sont prévues mais rien n'est encore fixé.

Les élèves de CP et CE1 se rendront à la piscine tous les mercredis matins à partir du 3 avril.

CE2- CM1-CM2 :

Les CM1 et CM2 réaliseront 5 séances de voile ou de kayak le mercredi matin en fin d'année scolaire.

Un projet théâtre est mené dans les 2 classes et aboutira à une représentation le 20 mars pour les CE1-CE2.

Les CM2 ont pu passer leur permis vélo en décembre dernier. Les CE2 passeront leur permis piéton prochainement.

En partenariat avec la Communauté de Communes, les CM1-CM2 travailleront sur les dangers d'Internet.

Ils participeront au concours Kangourou le 21 mars.

Du CP au CM2, les élèves bénéficient de l'intervention d'une musicienne tous les 15 jours. Ce travail de l'année qui s'intitule « Tous en chœur pour la planète » aboutira à un spectacle au mois de juin.

4. INFORMATIQUE

Grâce à certaines subventions de l'Etat, la mairie pourrait doter l'école de 4 dalles interactives (plutôt que des vidéoprojecteurs interactifs) qui seraient installées dans les classes du CP au CM2. Nous attendons toutefois la confirmation que cette subvention est bien attribuée à la commune.

Les représentants des parents d'élèves ont été reçus à la mairie pour évoquer la situation de l'école au niveau informatique et en assurer le suivi.
Un Raspberry a été installé dans la classe des CM1-CM2 pour y être testé afin de voir si ce type de matériel pourrait convenir à l'école.

5. TEMPS PERISCOLAIRE

- Cantine
  Des parents trouvent qu'il n'y a pas beaucoup de légumes en accompagnement des viandes. Les frites reviennent souvent. La remarque a été transmise au cuisinier.
  La question des serviettes en papier est soulevée. Même si les couverts en plastique sont désormais interdits dans les collectivités, cela ne concerne pas les serviettes en papier.

- Aide aux devoirs
  La mairie avait prévu une aide aux devoirs encadrée par le personnel communal le jeudi de 15h30 à 16h30 mais ne l'a pas concrétisée. La question va être étudiée de nouveau.

- TAPs annulés
  Lorsqu'un intervenant en TAP est absent et prévient le matin même, il est difficile pour la mairie d'en informer les familles, d'autant qu'elles n'ont pas toutes donné leur adresse mail. Le règlement des TAP spécifie que les familles pourraient ne pas être prévenues de l'annulation d'un TAP.

- Audit
  L'audit réalisé par la CDG 35 n'a pas conclu à la nécessité de créer un poste supplémentaire sur le temps périscolaire. Il a identifié des actions qui seront mises en place prochainement mais qui nécessitent une vraie réflexion.

- Centre de loisirs
  Les démarches sont engagées pour la création d'un centre de loisirs.

6. TRAVAUX

Concernant le projet de travaux de rénovation de l'école, la mairie vient de rencontrer les architectes pour signer l'avant-projet définitif. Les travaux se dérouleront sur 2 phases :
- construction de la nouvelle cantine (de l'autre côté de l'allée)
- construction de 3 salles de classe et d'un pôle administratif à la place des préfabriqués et du terrain multisport.

Pour la 1ère phase, les travaux se dérouleront d'octobre 2019 à avril 2020. Les dates pour la 2ème phase ne sont pas encore définies.

L'école continuera à fonctionner sur la semaine de 4,5 jours l'année prochaine. Il n'y aura aucun changement d'horaire. Les TAP seront maintenus comme actuellement.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 11/06/2019 à 18h30.

Les secrétaires de séance
Mme JOUBERT et Mme PONGE

La directrice de l'école
Mme LAISNÉ